

MRC des Collines-de-l'Outaouais :

Jean Perras, préfet
Robert Bussière,
maire de La Pêche
Steve Harris,
maire de Cantley
Edward J. Mc Cann,
maire de Pontiac
Jean Lafrenière,
maire de Val-des-Monts
Armand Renaud,
maire de l'Ange-Gardien

MRC de Papineau :

Paulette Lalonde, préfet
Normand Vachon,
maire de Mayo

MRC du Pontiac :

Michael McCrank, préfet
Raymond Durocher,
maire de Fort-Coulonge

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :

Pierre Rondeau, préfet

Ville de Gatineau :

Marc Bureau, maire
Aurèle Desjardins, conseiller
Jocelyne Houle, conseillère
Claude Millette, conseiller

Ville de Maniwaki :

Robert Coulombe, maire

Protection de l'environnement,
Aménagement du territoire et Transport

Poste vacant

Développement social et Santé

Guy Morissette,
Président directeur général, ASSSO

Développement économique et Emploi :

Michel Allard,
Président, CRPMTO

Culture, Loisir, Sport :

Lise Waters,
Présidente, URLSO

Éducation supérieure, Recherche et
Science :

Marlène Thonnard,
Présidente, UQO

Éducation primaire et secondaire :

Julien Croteau,
Représentant, CCSO

Représentant(e) des citoyens :

Sylvie Daigle

Des investissements importants pour la mise en valeur de notre patrimoine bâti

Gatineau, le 29 septembre 2009 – La Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), en partenariat avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), procède aujourd'hui au lancement d'un appel de projets portant sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais.

Cet appel de projets vise à apporter un soutien financier à des initiatives de conservation, de diffusion et de mise en valeur du patrimoine bâti de l'Outaouais dans le but d'accroître, favoriser et soutenir sa reconnaissance, sa conservation et sa mise en valeur.

L'appel de projets est issu de l'Entente spécifique en matière de mise en valeur du patrimoine bâti de la région de l'Outaouais. Cette entente, d'une durée de 3 ans, a été signée en 2008 et est dotée d'un budget annuel de 100 000 \$, assumé à parts égales par le MCCCF et la CRÉO.

Pour être admissibles, les projets doivent répondre à l'un ou plusieurs des objectifs de l'entente spécifique, générer un impact structurant sur le patrimoine bâti de l'Outaouais et contribuer au sentiment d'appartenance ainsi qu'au rayonnement de l'Outaouais.

Les promoteurs ont jusqu'au 27 novembre 2009, à 16h30, pour déposer leur projet. Les détails entourant les modalités de ce programme sont disponibles en ligne au www.cre-o.qc.ca ou encore au (819) 663-2480 (poste 224).

Par ailleurs, un premier investissement de 105 000\$ a été alloué dans le cadre de l'entente spécifique pour la réalisation d'un inventaire régional qui permettra notamment d'harmoniser les données jusqu'ici recueillies en complémentarité et en tenant compte des initiatives déjà réalisées sur le territoire de l'Outaouais.

Rappelons que la CRÉO est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle est mandatée pour favoriser la concertation des partenaires au sein de la région, établir une planification stratégique régionale de développement pour la région de l'Outaouais sur un horizon de 5 ans, émettre des avis au gouvernement sur le développement de la région et conclure avec ce dernier des ententes pour l'exercice des pouvoirs et responsabilités qui lui sont dévolus.

- 30 -

Sources : Paulette Lalonde
Présidente - CRÉO
(819) 663-2480 (poste 221)

Pierre Boucher
Agent de communication - CRÉO
(819) 663-2480 (poste 227)